■ **Gex-Collet & Vannay S.A.**, à Vionnaz, CH-621.3.001.525-8, société anonyme (FOSC no 87 du 07. 05. 1998, p. 3103). Modification des statuts: 30. 01. 2009. Faits qualifiés: Clause d'apport en nature abrogée [précédemment: selon convention du 14.09.1990 et bilan arrêté au 30.06.1990, est apporté à la société l'actif net de CHF 52'301.80 de la société en nom collectif 'A. Gex-Collet et J. Vannay', à Vionnaz (v. statuts)]. Communications: Communications aux actionnaires: par avis inséré dans la FOSC ou pli recommandé pour les convocations aux AG; par écrit ou courriel pour les autres communications. Statuts adaptés au nouveau droit. Selon déclaration de l'administrateur unique du 30.01.2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Personne et signature radiée: ORFA - Organe de Révision des Fiduciaires Associées S.A., à Aigle, organe de révision.
Registre journalier no 249 du 12.02.2009
(04887218 / CH-621.3.001.525-8)